

DOSSIER D'INSCRIPTION 2020-2021

EN CLASSE DE PREMIÈRE TECHNOLOGIQUE

Vous souhaitez vous inscrire au lycée Colbert pour poursuivre vos études. Quelle que soit la classe que vous intégrerez, quelques documents sont indispensables.

1- Documents à compléter :

Afin de valider son inscription, l'élève doit se déplacer au Lycée Colbert avec l'un de ses responsables légaux (voir horaires ci-après). Les documents décrits aux paragraphes a. et b. n'ont pas besoin d'être imprimés par la famille, ils seront complétés sur place informatiquement puis seront édités et signés sur place.

a. La fiche de renseignements :

Cette fiche sera complétée informatiquement sur place au Lycée au moment des inscriptions. Son contenu est présenté dans les pages intérieures de ce livret pour vous permettre de visualiser les choix à effectuer. Cette fiche sera éditée au Lycée lors de votre venue et elle sera signée par l'élève et par son représentant légal. Le choix d'option est un engagement à suivre les cours tout au long de l'année scolaire.

b. La fiche intendance :

Elle vous sera remise au Lycée lors des inscriptions. Vous devrez la compléter et la signer sur place même pour les élèves externes.

2- Documents à fournir : vous devez vous rendre au Lycée pour les inscriptions munis des pièces suivantes :

- a. **Photocopie du livret de famille** (les pages « parents » et les pages « enfants »)
- b. **Photocopie du justificatif de l'autorité parentale pour les parents divorcés** (copie de la décision judiciaire)
- c. **Exeat** (certificat de fin de scolarité) à demander à l'établissement d'origine, il pourra être déposé au Lycée ultérieurement
- d. **1 RIB dans tous les cas** (même pour les élèves externes)
- e. Si choix des repas à la prestation (au ticket) : **Chèque de 42€** pour les 10 premiers déjeuners à l'ordre de LPO Colbert – Lorient
- f. Si l'élève est boursier : joindre la **notification de bourse 2020-2021**

3- Les inscriptions :

Le Lycée Colbert vous accueille pour les inscriptions devant le bâtiment administratif du Lycée (Bâtiment K) :

Judi 2 Juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Vendredi 3 Juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Samedi 4 Juillet de 9h à 12h

ATTENTION : le contexte sanitaire nous oblige à respecter des consignes strictes. Nous avons mis en place toutes les mesures préconisées par le Ministère pour pouvoir vous accueillir en toute sécurité. Afin de vous protéger et de protéger le personnel du Lycée, merci de respecter les consignes suivantes :

- Présence de 2 personnes maximum par élève : l'élève lui-même et un seul représentant légal
- Port du masque obligatoire
- Respect de la distance physique
- Apportez votre propre stylo pour signer les documents

Pour toutes précisions complémentaires contactez-nous par mail : ce.0560026z@ac-rennes.fr

ELEVE :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M ou F

Département de Naissance : Ville de Naissance :

Nationalité : Pays :

INE :

Etablissement d'origine (nom et ville) : Classe d'origine :

PARENTS :

	Responsable Légal	Responsable Légal
NOM		
Prénom		
Lien de parenté (voir au dos)		
Adresse (préciser Pays si étranger) Code Postal Commune		
N° Tél. Domicile		
N° Tél. Travail		
N° Tél. Portable (obligatoire)		
Mail (écrire lisiblement)		
Profession Code Profession (voir au dos)		
Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élève ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
Téléphone élève Mail élève (écrire lisiblement)		
Autre personne à contacter	Nom prénom : N° Tél. :	Lien de parenté avec l'élève (voir au dos) :

Entourer la situation des parents : Mariés – Divorcés – Union libre – Veuf(ve) – Séparés

En cas de séparation des parents

ou d'adresse propre à l'élève

indiquer le domicile de l'élève :

CHOIX DU RÉGIME :

Il est impératif d'effectuer un premier choix de régime à la constitution de ce dossier. A la rentrée, selon les emplois du temps, il sera possible de demander par écrit une modification.

- | | | |
|----------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> INTERNE | <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire 5 jours | <input type="checkbox"/> TICKET |
| <input type="checkbox"/> EXTERNE | <input type="checkbox"/> Demi-pensionnaire 4 jours | |

SCOLARITÉ DEMANDÉE – ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 :**Enseignements de langues obligatoires : LVA + LVB différentes**

LVA : Anglais Allemand LVB : Anglais Allemand Espagnol Italien

1^{ère} Technologique :**Choix de la série :**

- STI2D
- STL Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire

Option facultative :

1 seul choix possible - uniquement si déjà suivie en 2^{nde} et sous réserve de place disponible

- EPS (Précisez : Handball, Athlétisme, Badminton)
- Arts : Danse

Date :

Signatures de l'élève et du (des) responsable(s) légal(aux) :

LIEN DE PARENTÉ :

Mère	Elève lui-même
Père	Aide sociale à l'enfance
Ascendant	Educateur
Fratric	Assistant familial
Autre membre de la famille	Autre lien
Tuteur	

CODIFICATIONS DES PROFESSIONS

AGRICULTEURS

- 11 Agriculteurs sur petite exploitation
- 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation
- 13 Agriculteurs sur grande exploitation

ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE

- 21 Artisans
- 22 Commerçants et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

- 31 Professions libérales
- 33 Cadres de la Fonction Publique
- 34 Professeurs, professions scientifiques
- 35 Professions de l'information, des arts et spectacles
- 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

- 42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
- 44 Clergé, religieux
- 45 Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique
- 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYES

- 52 Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
- 53 Policiers et militaires
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- 56 Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal
- 64 Chauffeurs
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvriers agricoles

RETRAITES

- 71 Anciens agriculteurs exploitants
- 72 Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 Anciens cadres
- 75 Anciennes professions intermédiaires
- 77 Anciens employés
- 78 Anciens ouvriers

AUTRES INACTIFS

- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 83 Militaires du contingent
- 84 Elèves, étudiants
- 85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
- 86 Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

INTERNAT - SELF

Tarifs à titre indicatif pour l'année scolaire 2020-21

(Les tarifs étant modifiés au 1^{er} janvier de l'année)

Le choix du forfait permet un tarif réduit, mais il vous engage pour l'année scolaire (de septembre à juillet).

Vous avez le mois de septembre pour choisir.

Au 1^{er} octobre il devient définitif.

FORFAIT INTERNAT	1569.80€/an*	Petit déjeuner, déjeuner, dîner et nuitée.
FORFAIT DEMI-PENSION 5 JOURS	534.40€/an*	
FORFAIT DEMI-PENSION 4 JOURS	432€/an*	Ce forfait pourra être choisi en début d'année en fonction de l'emploi du temps.

* 3 factures/an

A LA PRESTATION – ELEVE AU TICKET
4.20€ le repas Soit 705.60€ /an pour 5 repas par semaine
L'élève devra créditer sa carte en avance, sinon il ne pourra pas déjeuner au self. Pas de prélèvement automatique.

6 modes de règlements possibles : espèces, carte bleue, chèque (à l'ordre de : LPO Colbert-Lorient), virement bancaire, prélèvement automatique et télépaiement (paiement par internet).

Prélèvement automatique	1 ^{er} Trimestre			2 ^{ème} Trimestre			3 ^{ème} Trimestre			Total
	Oct	Nov	Déc*	Fev	Mars	Avr*	Mai	Juin	Juil*	
Interne	220€	220€	199.20€	170€	170€	130€	170€	170€	120.60€	1569.80€
DP 5 jrs	70€	70€	77.60€	60€	60€	40€	60€	60€	36.80€	534.40€
DP 4 jrs	60€	60€	59.20€	50€	50€	28€	50€	50€	24.80€	432€

*Le dernier prélèvement de chaque trimestre s'ajuste à la facture.

DOSSIER INTENDANCE – DOCUMENTS À JOINDRE

Cette fiche est à compléter par tous les élèves

La fiche complétée et signée

RIB

Si choix des repas à la prestation

Chèque de 42€ pour les 10 premiers déjeuners à l'ordre de LPO Colbert – Lorient (Pas de prélèvement automatique pour les repas à la prestation).

RAPPEL DU REGLEMENT DU SERVICE ANNEXE D'HEBERGEMENT

Une carte d'accès est donnée à chaque élève en début d'année scolaire pour la durée de sa scolarité. En cas de perte, vol, destruction, dégradation, le remplacement de la carte sera à la charge de l'élève, elle sera facturée au prix coûtant de la carte (tarif voté en CA).

Le coût de l'hébergement est soit :

- forfaitaire : internat, demi-pension 4 ou 5 jours - Le forfait est payable d'avance en cours de période ; le paiement doit s'effectuer dès réception de la facture et au plus tard dans un délai de 15 jours à réception de celle-ci
- soit à la prestation, uniquement pour les repas du midi – L'élève doit obligatoirement recharger sa carte avant tout passage au self.

Dans tous les cas, il s'agit d'un engagement de la famille ou de l'élève majeur, sur une année scolaire.

Le calcul du nombre de jours pour le forfait est effectué tous les ans en fonction du calendrier scolaire et voté en Conseil d'Administration.

Les dégradations constatées seront facturées au prix coûtant, avec un minimum de 8€, aux responsables légaux des élèves auteurs des faits.

DOSSIER INTENDANCE – ANNEE SCOLAIRE 2020-21

Nom : _____ **Prénom :** _____

Classe : _____

Pour l'année scolaire 2020-21 – Entourez le choix

INTERNE	FORFAIT 5 JOURS	FORFAIT 4 JOURS	TICKETS	EXTERNE
---------	--------------------	--------------------	---------	---------

Les élèves pourront modifier leur régime, sur demande écrite, en fonction de leur emploi du temps jusqu'au **30 septembre 2020** dernier délai. Un mail de rappel sera envoyé en début d'année scolaire.

Boursier OUI NON En cours Si oui joindre notification
Prélèvement OUI NON

Si vous souhaitez être au prélèvement automatique, completez le document au verso et joindre un RIB.

RESPONSABLE FINANCIER (si l'élève est boursier, ce doit être le parent bénéficiaire de la bourse)

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse :

☎ domicile :

📞 portable :

@mail :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB (pour le remboursement de trop perçu éventuel)

Date :

Signature :

